

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Vendredi 31 mai 2013

ORLEANS LA SOURCE

- : - : - : - :

Présents

- Président : Michel SAUGET
- Trésorier général : Olivier DUPAS
- Secrétaire général : Dominique LEFEBURE
- Membres : Thierry BONNAMANT, Danièle GASTOU, Patrick GASTOU, Serge COHEN, Patrick GIMONET, Marie-Christine HESRY, Elisabeth KLEIN, François MARTIN, Céline PAGE-SABOURIN ; Annie PEUDUPIN, Michèle ROUILLY et Janine VENZAC.

Invités

- Cécile DUCHATEAU, Sylvie LE NOACH-BOZON et Claude MULON.

Excusés

- Jean-Louis BERAUDY, Christophe CLEUZIOU, Nancy MASSONNET, Jacques TISSOT, Luc PAPET et Jean VERGES, Sébastien LE GARREC.

- : - : - : - :

Ouverture de la réunion à 19h16.

En préambule, le président remercie les personnes présentes d'être venues à cette réunion qui a lieu exceptionnellement un vendredi soir. Il sera difficile de le renouveler car cela pose quelques problèmes à certains membres du comité.

BILAN DES LICENCES

Le tableau récapitulatif des licences régional fait apparaitre une légère augmentation (190 de plus) par rapport à la saison précédente. Le président souligne néanmoins que cette augmentation est moins forte que celle constatée nationalement dans la plupart des autres comités régionaux.

ADOPTION DU PV DU COMITE DE DIRECTION (16 mars 2013)

Le procès-verbal de la dernière réunion du comité directeur a été diffusé sur le site le 26 mars 2013. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

ADOPTION DES PV DES REUNIONS DE BUREAU DES 15 AVRIL ET 22 MAI 2013

Les procès-verbaux des deux dernières réunions du bureau directeur ont été placés sur le site le 30 avril et le 29 mai 2013. Aucune remarque formulée, les deux PV sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

BILAN DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFN

Michel SAUGET fait un bilan très rapide de l'assemblée générale de la FFN qui s'est tenue à NANCY les 19 et 20 avril 2013. Le comité du CENTRE Natation était représenté par Patrick GASTOU, François MARTIN, Dominique LEFEBURE et Michel SAUGET. Deuxième assemblée après celle électorale de décembre 2012 qui a très bien été organisée par le comité de LORRAINE. Les calendriers de chaque discipline ont été adoptés.

Un point négatif : le programme du water-polo a été rejeté : fait rare lors des assemblées générales de la FFN. Un grenelle du water-polo est prévu en octobre 2013 pour faire des propositions de réorganisation complète de la discipline pour les années à venir. Le ministère du sport a décidé de ne plus donner d'aide au water-polo.

Concernant la natation synchronisée, le calendrier a été adopté mais pas le programme. Ce dernier sera établi après les championnats du monde de Barcelone. Des modifications notamment sur les catégories sont à prévoir. Le nouveau programme sera entériné par le comité directeur de septembre 2013.

Dominique LEFEBURE évoque les conséquences de ce qui s'est passé lors du vote du programme de water-polo. Cela pourrait se présenter au comité du CENTRE. Michel SAUGET explique les faits et confirme que les statuts généraux sont flous sur ce sujet. Lors d'un vote à main levée, il ne faut pas faire appel aux abstentions mais plutôt demander ceux qui ne souhaitent pas participer au vote et les exclure du suffrage.

Patrick GASTOU fait un commentaire concernant le rejet du programme de waterpolo en indiquant :

- qu'il n'y avait pas eu, semble-t-il, de concertation entre la commission et les interrégions,
- que certains délégués ont jugé inapproprié de voter un programme alors qu'un grenelle de la discipline est programmé ;
- que c'est la première fois qu'une commission fait un vote bloqué pour tout le programme alors qu'en général, il est présenté point par point.

Michel SAUGET ajoute que cela ne gênera pas la mise en place de la ligue promotionnelle de waterpolo car décidée lors de l'assemblée générale de 2012.

BILAN DE LA COUPE DE France DES REGIONS

Cécile DUCHATEAU fait le bilan de la coupe de France des régions avec une dixième place pour l'équipe minime fille et une quatorzième place pour l'équipe minime garçon. Au classement mixte, la sélection régionale termine à la onzième place. A regretter la méforme de certains garçons qui, s'ils avaient fait leurs temps, auraient permis à l'équipe masculine de terminer à la onzième place.

Michel SAUGET était présent à cette compétition et félicite le relais des filles.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION NATATION SPORTIVE

Cécile DUCHATEAU poursuit avec le compte rendu de la commission sportive.

Concernant le programme régional, suite aux difficultés rencontrées avec les deux challenges régionaux, il est proposé d'organiser à la place deux meetings régionaux avec un programme classique d'épreuves. Au niveau des grilles, à la différence de la saison en cours avec deux grilles, il n'y en aura plus qu'une (voir document communiqué en amont de la réunion). La commission sportive propose :

- que les meetings nationaux de la région CENTRE soient aussi qualificatifs ;
- d'autoriser l'épreuve supplémentaire pour les championnats interrégionaux.

Pour le collectif « Aventure 2016 », il y a trop de nageurs (36 cette année). La commission propose donc que la sélection se fasse sur 2 épreuves ou un temps de l'année supérieure. Pour les benjamins, les nageurs ou les nageuses dans les 160 premiers au NATATHLON ou ayant fait un temps de la grille minimales 1 seraient sélectionnés.

Pour le stage et la compétition de préparation, Cécile envisage de changer de lieu avec notamment une participation au meeting d'Arras.

Pour les compétitions de la saison prochaine :

- les interclubs benjamins d'octobre 2013 se feront sur deux lieux différents ;
- les interclubs benjamins/minimes de février 2014 pourraient se faire à CHARTRES, sinon l'organisation se ferait sur deux lieux différents. Dominique prend en compte la demande mais ne s'engage pas ;
- pour les interclubs toutes catégories, les clubs peuvent engager, avant le 18 octobre 2013, leurs équipes 3 si celles-ci sont classées dans les 16 premières. Si le club ne souhaite pas le faire, l'équipe 3 peut participer aux interclubs départementaux. Le lieu de la compétition pour la saison future sera TOURS ;
- il y a la possibilité de faire des championnats régionaux demi-fond une semaine avant les régionaux d'hiver. Olivier DUPAS aurait préféré maintenir les épreuves de demi-fond pendant les régionaux et notamment rajouter une réunion le vendredi soir. Après débat, un vote a eu lieu sur l'organisation des régionaux demi-fond une semaine avant : un refus de vote, 3 non votants, 6 contre et 8 pour. L'organisation des demi-fond est donc programmée le 1^{er} décembre 2013. Charge à Cécile de rédiger la fiche technique ;
- pour les deux meetings régionaux, Michel souhaite que les finales soient modifiées pour pas faire quatre compétitions identiques ;
- pour éviter la simultanéité entre le meeting régional et les championnats de France à Chartres, la compétition est avancée d'une semaine et est donc programmée les 29 et 30 mars 2014 ;
- pour la deuxième étape du Natathlon benjamin, le comité régional maintient la date du 13 avril 2014 et donne dérogation à l'Eure et Loir pour l'organiser à une autre date ;

- les championnats régionaux d'été auront lieu le 31 mai et le 1^{er} juin 2014. L'épreuve supplémentaire est autorisée pour les nageurs qualifiés ;
- pour la challenge interdépartemental poussin, Michel SAUGET propose de rajouter un classement général mixte ;
- pour le trophée PIERRE MONTARON, les cinquante premiers et les cinquante premières seront qualifiés ;

Un mail sera transmis aux clubs pour l'appel à candidature à l'organisation des compétitions régionales.

Michel SAUGET transmettra à Cécile les différentes corrections à apporter sur les fiches techniques des compétitions.

GESTION DES OFFICIELS

Serge COHEN commence son intervention en informant les membres qu'il y a eu une formation d'officiels eau libre avec 14 participants. Onze ont subi l'examen, un seul a été reçu. Il propose de donner une deuxième chance en organisant un nouvel examen par département.

Pour le suivi des officiels, il rencontre toujours des difficultés pour avoir les informations du 41, du 36 et du 45. L'objectif est d'avoir un listing régional des officiels le plus exhaustif possible.

Un trombinoscope des officiels A de natation course a été établi. Sylvie LE NOACH et Patrick GASTOU sont surpris de ne pas y figurer. Serge propose de l'étendre aux autres disciplines : water-polo, natation synchronisée étendue aux officiels B. Seuls les officiels licenciés devraient apparaître dans ce trombinoscope. Michel SAUGET souligne une petite erreur sur le prénom de Mme RANVIER du comité du Cher.

Serge a transmis à la FFN le listing des officiels pour intégration dans l'outil de gestion des officiels. Dominique LEFEBURE demande à Olivier qui pourra déclarer un officiel B dans le logiciel ? Olivier répond que l'outil sera prêt pour la rentrée prochaine. Actuellement, il y a quatre régions pilote : l'Auvergne, la Bretagne, le Centre et le Languedoc Roussillon. Le logiciel fonctionnera de la manière suivante : la commission fédérale JUGES ET ARBITRES gèrera les officiels qui apparaîtront sur les listes FFN, LEN et FINA. Les comités régionaux auront la gestion des officiels A, B et C avec possibilité de déléguer aux départements pour certains niveaux. Un officiel pourra accéder à une interface pour consulter ses données et suivre son parcours.

Olivier indique que la commission fédérale JUGES ET ARBITRES ne mettra pas en place de système national de carte pour les officiels.

Serge COHEN propose de réfléchir sur la mise en place de cartes d'officiel au niveau de la région CENTRE. Olivier fait observer qu'il ne faut pas faire apparaître le nom du club sur la carte. Le comité directeur donne un accord de principe et demande à la commission « juges et arbitres » régionale d'étudier cette proposition et de présenter ses conclusions au comité directeur lors d'une prochaine réunion.

Serge rencontre beaucoup de difficultés dans l'application des amendes pour défaut d'officiel de natation course par compétition régionale. Il ne devrait pas y avoir de problèmes si tous les clubs ayant au moins trois nageurs engagés fournissaient bien un officiel. Serge a fait une proposition qui n'a pas l'agrément de Patrick GASTOU ainsi que de Dominique LEFEBURE. Michel SAUGET demande à la commission « Juges et Arbitres » de travailler sur ce dossier.

Serge COHEN termine son intervention en indiquant qu'il n'y aura pas de référent EAU LIBRE du CENTRE au recyclage des officiels prévu à CANET EN ROUSSILLON.

Comme Olivier DUPAS doit quitter la réunion, Michel SAUGET propose de changer l'ordre du jour en mettant le point sur les finances avant le bilan de la natation synchronisée.

POINT SUR LES FINANCES

Olivier DUPAS remet en séance un point de situation de trésorerie et comptable au 30 avril 2013.

Il précise qu'il ne donnera pas un point détaillé des finances et préfère le faire sous forme de graphiques. Si toutefois, un membre souhaite en savoir plus, il peut prendre rendez-vous avec lui comme l'a déjà fait une personne.

Le compte à la BNP est clôturé. Il ne reste donc plus que deux comptes.

Il juge bonne la situation financière du comité. En produit, il reste à percevoir des subventions du CNDS et du conseil régional et des remboursements de certains clubs. Il indique que les relations avec Profession Sport Loiret, qui assure la gestion salariale, sont excellentes.

Concernant les actions détenues par le comité du CENTRE, il demande au comité directeur si ce dernier voit un inconvénient à présenter à l'assemblée générale la vente de ses actions. Accord à l'unanimité du comité directeur.

Ensuite, il propose, pour simplifier la comptabilité, de clôturer le compte du CREDIT AGRICOLE. Question d'Elisabeth KLEIN : pourquoi conserver le CREDIT MUTUEL ? Olivier répond que cette banque est plus tournée vers le monde associatif. Vote : accord à l'unanimité du comité directeur.

Au sujet des notes de frais, Olivier demande qu'elles soient mieux remplies et notamment au niveau de la justification du déplacement. Pour les repas, il faut préciser les noms de chaque participant au dos du ticket de caisse. Il rappelle également que pour chaque action, il doit y avoir une fiche régionale d'établie en respectant les différents états notamment la dernière qui sert de clôture de l'action.

Il termine en évoquant un dernier point un peu délicat qui concerne la natation synchronisée avec Anne-Laure BOURDOT. Il y a eu un décalage entre ce qui a été demandé lors de la réunion du comité directeur du 16 mars et ce qui a été réclamé dans la note de frais. A l'avenir, le comité régional demandera l'intégration d'un entraîneur ou d'un officiel dans le comité d'organisation d'une compétition nationale. La note de frais d'Anne-Laure sera prise en charge. Il est demandé à Michèle ROUILLY de faire, à l'avenir, une fiche action régionale.

BILAN SPORTIF NATATION SYNCHRONISEE

Michèle ROUILLY remet en séance un bilan sportif. Il en ressort que globalement le bilan n'est pas très brillant.

Elle rappelle qu'il est regrettable de trouver des nageuses nées entre 92 et 98 dans le cycle 1. Ces dernières devraient s'orienter vers la coupe promotion.

Pour la saison prochaine, une ébauche de stage a été étudiée avec l'ETR SYNCHRO.

Deux formations sont prévues :

- pour le cycle 2 à TOURS du 1 au 3 novembre 2013 ;
- pour le cycle 1 à FLEURY le week-end du 11 novembre 2013.

Un budget prévisionnel pour ces deux formations est en cours d'élaboration.

Michèle souligne l'excellent résultat d'une équipe de TOURS aux championnats de France UNSS de BORDEAUX. L'équipe s'est classée première sur 9.

PROGRAMME SPORTIF NATATION SYNCHRONISEE

Michèle ROUILLY présente le calendrier des compétitions de la saison prochaine. Tous les lieux n'y figurent pas, ils seront établis lors d'une réunion qui se tiendra pendant les championnats régionaux à CHARTRES.

Michèle termine en indiquant qu'elle a contacté les clubs qui ne font pas de compétition habituellement et Dimanche 2 juin à Chartres, il y aura GIEN et VENDOME. C'est une bonne chose pour la natation synchronisée régionale.

BILAN D'ACTIVITE ET PERSPECTIVES WATERPOLO

Elisabeth KLEIN présente un bilan d'activité du waterpolo au 30 mai 2013 en commentant le document qu'elle a fait parvenir aux membres du comité directeur.

Michel SAUGET souhaite que la commission sportive water-polo se réunisse. Elisabeth n'arrive pas à trouver des dates qui conviennent à tout le monde. Certains membres du comité directeur ne trouvent pas cette situation normale.

En fait, le water-polo régional repose entièrement sur les épaules d'Elisabeth. Le comité directeur juge cette situation anormale.

Ces difficultés doivent impérativement être présentées lors de la réunion avec les clubs prévue le 20 juin 2013 à laquelle le Président assistera.

BILAN D'ACTIVITE ERFAN

Un document présentant le bilan d'activité de l'ERFAN a été transmis aux membres du comité directeur en amont de la réunion. Il est commenté en séance par Patrick GASTOU.

Pour la formation des officiels de natation course, Dominique LEFEBURE indique qu'il y a bien eu une formation de faite en Eure et Loir et qu'il a envoyé la feuille de présence à l'ERFAN. C'est le cas aussi pour le LOIRET. Michel SAUGET trouve désagréable de voir des points d'interrogation apparaitre dans le bilan. Il rappelle aux départements que le comité se base sur ces données pour reverser la part du CNDS formation à chaque département.

Patrick souhaiterait que les 31 assistants clubs s'orientent vers la formation BF1.

Il souligne la mise en place des formations d'équivalence intéressantes pour les BEESAN.

Au bilan, MAGALI a souligné le nombre de stagiaires formés en région CENTRE mais aussi les 119 stagiaires hors région. Ce qui montre l'intérêt porté par les clubs extérieurs sur nos formations.

Concernant les projets à venir, il y aura :

- une formation dirigeants et cadres le matin de l'assemblée générale avec le thème « les comportements à risque » ;
- un colloque interrégional de natation synchronisée et de natation course à la maison des sports de Tours ;
- une formation des éducateurs ENF et non des évaluateurs ENF avec un travail sur la pédagogie.

Une réunion sur les formations d'état est programmée le 7 juin 2013 à la direction régionale pour déterminer comment travailler avec le CREPS.

Concernant les diplômes des formations fédérales, un travail important est en cours pour tout reprendre à la base. Les diplômes sont délivrés par le ministère et ils doivent donc être sécurisés. Une réunion est prévue le 12 juin avec tous les cadres techniques et les responsables d'ERFAN à la fédération pour leur donner les modalités de fonctionnement. A savoir que 85 % des dossiers ont été traités mais seuls 10 % sont recevables (manque des pièces aux dossiers).

Patrick précise que les diplômes BF1 à BF3 seront édités par les régions. La FFN éditera les BF4 et les BF5.

Prudente, MAGALI a conservé les dossiers de la région Centre en attendant que la situation s'améliore. Patrick pense que les premiers diplômes devraient sortir en juin 2013.

BILAN D'ACTIVITE NAGEZ-FORME SANTE

Danièle GASTOU indique que les référents NAGER FORME SANTE des régions se sont réunis pour la première fois à RENNES pendant les championnats de France Elite du mois d'avril. Au cours de cette réunion, elle a présenté la situation dans ce domaine du CENTRE.

L'objectif de la FFN est d'atteindre les 300 clubs dans le trois ans, ce qui implique pour la région CENTRE un objectif de 20 clubs.

Elle a fait un bilan de la formation : potentiellement 14 éducateurs formés dont 6 sont en exercice.

Elle a fait une analyse de nos forces et de nos faiblesses. Côté positif : une communication bien établie avec les professionnels de santé, les usagers et les associations du domaine. Côté négatif : un déficit d'image, une communication insuffisante, une confusion entre ce que peut faire un club et ce que peut faire un gestionnaire de piscine et enfin un manque de motivation des dirigeants.

Elle engage les clubs à s'investir dans cette voie le plus rapidement possible car quand les gestionnaires de piscine s'y seront attelés, il sera très difficile d'obtenir des créneaux pour faire cette activité.

La stratégie qu'elle souhaite mettre en œuvre :

- procéder à l'agrément des structures qui mettent en œuvre l'activité AQUASANTE avec des éducateurs formés pour renforcer leur image ;
- accompagner les clubs qui souhaitent s'engager dans cette voie.

Elle se pose une question concernant la formation des éducateurs initiateurs AQUASANTE quant au niveau de cette formation : régional ou national ?

Elle s'interroge sur l'intérêt d'un courrier supplémentaire du président du comité aux clubs de la région pour les sensibiliser sur le domaine AQUASANTE. Michel et Patrick souhaite que ce courrier soit fait pour prévenir les clubs d'une éventuelle intervention de Danièle sur le sujet.

Dernière information : une journée SPORT SANTE régionale est programmée le 15 octobre 2013 à BLOIS.

Patrick GASTOU souhaite surenchérir en soulignant l'importance de faire appel sans hésiter à Danièle car elle connaît bien le monde des professionnels de santé.

Claude MULON informe le comité que le dossier d'ISSOUDUN progresse bien et qu'il devrait déboucher en septembre 2013.

POINT SUR L'AVENIR DE LA SSU

Jean-Louis BERAUDY étant absent, Cécile DUCHATEAU fait un point de situation concernant le dossier SSU.

Nous sommes en recherche d'un financement pour un salarié et nous prévoyons la création d'un groupement d'employeurs qui pourra mettre en œuvre un contrat aidé. Alexandre MAROQUIN doit aller au pôle emploi pour connaître « l'éligibilité » d'un tel contrat.

Une future réunion de travail est programmée le 13 juin 2013. Patrick GASTOU ne pourra pas s'y rendre. Dominique établira le statut du groupement d'employeur sous condition de l'obtention du contrat aidé.

Michel rappelle que l'objectif est d'offrir aux nageurs des possibilités d'entraînement sur Orléans en préservant les intérêts de tous notamment ceux du comité.

QUESTIONS DIVERSES

Michel ROUILLY demande si elle doit refaire son dossier de demande de labellisation. Pour Michel SAUGET, il n'est pas utile de refaire le dossier. Cécile DUCHATEAU et Jean-Louis BERAUDY vont faire un point sur les dossiers en cours et un courrier sera transmis aux clubs concernés.

Dominique LEFEBURE demande si le comité régional prend en charge financièrement le déplacement CHARTRES - ORLEANS des deux sélectionnés du CMN pour la coupe de France des régions à CANET EN ROUSSILLON. Michel répond que le comité prend en charge ce déplacement.

Serge COHEN demande où en est la confection des polos pour les officiels A. Michel répond que la commande est partie.

Jeanine VENZAC constate que les championnats interrégionaux des maitres ne sont pas reconduits pour la saison 2013/2014. Elle demande si cela serait compliqué de faire une étape du circuit fédéral des maitres en région CENTRE. Michel répond qu'il faut un bassin de 50m, ce qui limite les possibilités.

Patrick GASTOU informe les membres qu'à la rentrée prochaine une formation d'éducateurs « bébés nageurs » est programmée. Il faut informer les éventuels éducateurs concernés.

Michèle ROUILLY informe que son club créera à la rentrée une section de BABY SYNCHRO.

Thierry BONNAMANT indique qu'il organise une deuxième compétition d'eau libre le 15 septembre 2013. Elle sera une étape de plus dans le circuit régional d'eau libre du CENTRE.

Dernière communication : le bureau directeur propose d'étudier l'achat d'un siège social plus spacieux et plus pratique. A suivre.

Fin de la réunion à 22H30.